



La vente de ce produit sur l'étendue du territoire national se poursuit jusqu'en décembre 2027.

Comme depuis plusieurs années, le gouvernement annonce le retrait définitif des whiskies en sachet sur le marché et reporte encore les échéances. Le 31 décembre 2022, avait été annoncée la fin de la vente de cette liqueur sur le marché et cette fois une nouvelle date est communiquée : décembre 2027. La décision rendue publique a été signée le 31 octobre 2022 conjointement par les ministères de la Santé publique, du Commerce et celui des Mines, de l'Industrie et du Développement technologique. « Un délai supplémentaire de 4 ans, à compter du 18 décembre 2022, est accordé aux entreprises pour la finalisation de la migration du conditionnement des whiskies en sachet vers leur conditionnement en bouteille », lit-on à l'article 4, Alinéa 1 de cet arrêté. Il est important de noter que le retrait définitif du produit en sachet sur les étals du marché date de 2014.

Une décision plutôt bien accueillie par les consommateurs de ce produit malgré son caractère nocif comme l'a relevé le ministère de la Santé publique. « C'est une boisson facilement accessible. Pas besoin de parcourir des dizaines de kilomètres. J'étais un peu malade à l'idée de savoir que le sachet va disparaître. Je peux encore profiter de ces 4 dernières années », se réjouit Joseph Mbida, conducteur de taxi. Christian Wang évoque une autre prorogation après 2027. « Je ne serais pas surpris si l'échéance est une fois de plus reportée en 2027. Nous savons tous que le sachet est très consommé et certains le préfèrent contrairement à la bière »,

confie-t-il. « Nous attendons 2027, pour confirmer le retrait définitif de notre sauveur. Il ne manque jamais l'argent du sachet. Si le whisky est embouteillé, est-ce que les prix seront les mêmes ? », s'interroge Martial Ndi.

En attendant la fin de l'échéance en décembre 2027, les whiskies en sachet continuent d'être prisés par les consommateurs. « Nous continuons de vendre les stocks que nous avons. Tout commence par les producteurs. Si le whisky en sachet n'est plus produit, comment pouvons-nous continuer de vendre un produit qui n'est pas. Nous allons tout simplement nous adapter même si les prix peuvent connaître une augmentation », confie Gisèle, une vendeuse.

Le Jour